



Diplômes du Brevet - Session 2020

publié le 19/10/2020

Cette année, en raison du contexte sanitaire, la cérémonie républicaine de remise des diplômes n'aura pas lieu. Les élèves lauréats, munis d'une pièce d'identité, sont invités à venir retirer leur diplôme au collège à partir du lundi 02 novembre aux horaires suivants : 8 h 15 - 17 h 45 les lundi, mardi, jeudi et vendredi et de 8 h 15 à 12 h 45 le mercredi.

S'ils ne peuvent pas se déplacer, un membre de leur famille (parent, frère, sœur...) est autorisé à le retirer en présentant sa pièce d'identité et celle de l'enfant (pensez à apporter votre stylo).

Le secrétariat



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.